

## « Plus travailleuses, plus investies, plus rigoureuses » : l'engagement chez les femmes

**D**ans le cadre du programme d'études d'intérêt national, initié par le Fonds national pour le développement de la vie associative (FNDVA), le CÉAS a réalisé, en 2002-2003, une étude sur les femmes et les jeunes dirigeants d'associations en Mayenne. Nous présentons ici les principaux éléments concernant l'étude sur les femmes. La première partie de ce rapport s'attache à présenter l'engagement associatif des personnes interviewées. La seconde propose les préconisations visant une plus grande participation des femmes aux instances dirigeantes des associations. Cette seconde partie s'appuie, entre autres, sur les expériences des personnes rencontrées et sur les suggestions qu'elles ont pu apporter.

On s'étonne généralement du faible nombre de femmes dans les instances dirigeantes des associations. L'étude aurait pu consister à interviewer des femmes non engagées dans la vie associative pour mieux comprendre les freins à un engagement. Cependant, nous avons préféré adopter une autre démarche : rencontrer des femmes qui ont pris des responsabilités dans les instances dirigeantes des associations et repérer, dans les récits de leur parcours de vie, les facteurs qui ont pu favoriser leur engagement associatif.

Quand on demande aux femmes ce qu'elles pensent pouvoir apporter au monde associatif et ce par rapport aux hommes, elles se trouvent généralement plus travailleuses, plus investies, plus rigoureuses et surtout moins désireuses de pouvoir qu'eux. Si telle est la réalité, pourquoi sont-elles si peu présentes dans les instances dirigeantes ? Leur « caractère », selon elles, explique leur engagement associatif. Mais le « caractère » des femmes suffit-il à expliquer leur engagement ? N'y a-t-il pas d'autres facteurs explicatifs ?

L'enjeu de cette étude était de pouvoir proposer, à partir des constatations réalisées lors des entretiens, de nouvelles stratégies pour intervenir en amont et donc accroître à terme la place des femmes aux postes de responsabilités au sein des associations.

Nous avons ainsi conduit des entretiens biographiques approfondis auprès de vingt-cinq femmes ayant des responsabilités associatives en Mayenne. Le choix de l'échantillon s'est fait dans un souci de diversification tant par rapport aux types d'association que par rapport à l'implantation (rural / urbain), ou encore par rapport au profil des personnes (tranches d'âge, niveaux de formation...).

\* \*

Les femmes interviewées ont entre 33 et 76 ans. Elles vivent généralement en couple et ont des enfants âgés de plus de 10 ans. Aucune d'entre elles n'a actuellement d'enfants en bas âge. La moitié sont aujourd'hui retraitées. Parmi les autres, une seule est à la recherche d'un emploi. Deux travaillent occasionnellement pour leur mari et une est mère au foyer. Toutes les autres ont un emploi. Elles sont issues, en majorité, de milieux professionnels identiques : beaucoup travaillent dans l'enseignement ou dans le secteur social. D'ailleurs, elles n'excluent pas le fait que leur profession ait été à l'origine de leur engagement associatif, ou inversement quand leur engagement était plus précoce. Elles adhèrent souvent à plusieurs associations et ont parfois des responsabilités dans plusieurs d'entre elles.

Certaines se sont engagées et s'engagent toujours dans la vie politique, essentiellement au niveau communal, et dans la vie syndicale. Elles ont pu être des pionnières de la vie politique au féminin.

C., 59 ans, trésorière : « J'ai fait partie d'un conseil municipal. J'y ai fait deux mandats. Je me suis présentée pour la première fois en 1977. À cette époque, il y avait très peu de femmes en politique. D'ailleurs, dans mon village, j'étais la première femme à me présenter et à être élue ».

### Une multiplicité de facteurs pour expliquer l'engagement associatif

Lorsqu'on interroge les femmes sur le processus qui les a menées aujourd'hui à occuper des postes dirigeants au sein d'une ou de plusieurs associations, elles répondent généralement qu'elles n'avaient pas cette volonté au départ. Les raisons de leur engagement étaient tout autres. Les femmes enquêtées expliquent leur engagement associatif de différentes

façons. Pour certaines d'entre elles, plusieurs des facteurs qui suivent se sont combinés.

Certaines nous ont expliqué qu'elles ont connu le monde associatif grâce à des mouvements catholiques, que ce soit au sein de leur paroisse, de la Jeunesse agricole catholique (JAC), de la Jeunesse ouvrière catholique (JOC) ou encore de la Jeunesse étudiante catholique (JEC). Elles y ont reçu des enseignements et des valeurs qui, par la suite, les ont menées à s'engager dans d'autres associations. Ces femmes étaient alors enfants, adolescentes ou très jeunes adultes. Aujourd'hui, elles ont toutes plus de 40 ans. Celles qui se sont investies à travers la JAC, la JOC ou la JEC insistent sur le fait qu'à l'époque (début des années soixante), ces mouvements étaient novateurs et porteurs de progrès sociaux.

M., 60 ans, secrétaire : « *J'ai été militante à la JAC. Dans ma génération, elle a fait un gros travail de développement local. (...) La JAC m'a rendue active. (...) La JAC a été un moment fondamental qui m'a amenée à prendre conscience qu'il y avait des choses à changer dans le monde* ».

Une des femmes rencontrées nous a cité également le scoutisme comme ayant été, pour elle, l'initiateur au monde associatif. Elle pense qu'une des valeurs les plus développées par ce mouvement est l'entraide et que cela pourrait expliquer, en partie, sa volonté par la suite de s'engager, sans relâche, dans des associations dont l'objet s'oriente autour des autres. En outre, le scoutisme veille à ce que les personnes soient responsabilisées très tôt.

Certaines ont été amenées à rencontrer le monde associatif dans le cadre de leur formation professionnelle ou lorsqu'elles ont débuté leur vie active.

N., 62 ans, présidente : « *Dans le cadre de la formation à l'École normale, on avait un module obligatoire qui nous permettait de rencontrer tous les mouvements pédagogiques complémentaires de l'école, pendant une semaine. (...) Dans ce module de formation, on rencontrait quasiment tous les mouvements d'Éducation populaire qui naviguaient autour de l'école* ».

Le fait d'être enseignante n'était en rien un critère de sélection pour cette étude, mais il s'est avéré qu'une part importante des personnes interviewées étaient ou ont été enseignantes. À travers le témoignage ci-dessus, nous voyons qu'elles ont pu être sensibilisées au fait associatif à travers leur formation. Est-ce toujours le cas aujourd'hui pour les futurs enseignants ?

Pour d'autres, l'association est ou a été un lieu de défense d'intérêts, de revendications ou d'échanges de pratiques, lié à la profession de ces femmes. Elles ont donc adhéré pour la première fois à une association de par leur profession.

D'autres se sont engagées, vers l'âge de 30 ans, par le biais de leurs enfants. Elles sont alors entrées dans des crèches parentales, des associations de parents d'élèves, des associations sportives ou encore des foyers de jeunes. Bien souvent, elles se sont investies, dans un premier temps, pour rendre

service et non par conviction. L'intérêt est venu ensuite.

S., 42 ans, présidente : « *Je suis arrivée dans l'association quand mon fils aîné s'y est inscrit. Lorsqu'il a fait un spectacle de hip-hop, il m'a demandé de venir le voir. Là-bas, ils cherchaient des personnes pour participer à la vie associative. Donc, j'ai d'abord été adhérente* ».

Certaines ont attendu la retraite, jugeant qu'elles manquaient de temps auparavant pour s'engager totalement et efficacement. Cependant, leurs idées, leurs relations ont fait qu'elles avaient été très souvent sollicitées durant leur vie active. Il leur est arrivé tout de même de « donner des coups de main », tout en sachant qu'elles s'investiraient à l'âge de la retraite. Aujourd'hui, elles sont toutes très actives dans la vie associative et ne voient pas comment cela pourrait en être autrement.

C., 59 ans, trésorière : « *Je connaissais la présidente d'une association qui me demandait tout le temps de rejoindre son association. Je lui répondais que tant que j'étais en activité, je manquais de temps pour cela et que si je venais, c'était pour réellement m'impliquer. Je n'ai jamais fait partie d'une association quand je travaillais* ».

D'autres encore pensent que le fait que leurs parents soient très engagés, que ce soit au niveau associatif, politique ou syndical, a joué dans leur propre engagement. Leur militantisme viendrait donc de leur enfance, d'une éducation reçue de leurs parents. S'engager était alors, pour elles, naturel, voire « instinctif ».

G., 56 ans, présidente : « *J'ai en moi un côté associatif poussé et ça vient de loin. Mes parents ont toujours fait partie d'associations. J'ai donc baigné dans le monde associatif depuis que je suis toute petite. Pour moi, le bénévolat et l'associatif sont une seconde nature. Cela ne me posait pas de problème de prendre la présidence* ».

Cependant, certaines précisent que cela aurait pu tout aussi bien les en dégoûter. Ne jamais voir ses parents peut aussi entraîner le désengagement.

Parfois, la rencontre d'une personne a suffi à faire basculer l'existence de ces femmes dans un dévouement associatif le plus complet. Ce fut, pour elles, une véritable révélation qui s'est opérée vers l'âge de 18-20 ans. Elles découvrent alors des idées et des valeurs jusqu'alors inconnues car non partagées et donc non transmises par leurs parents. L'affirmation de cet engagement et la passion qu'elles y associent souvent, peuvent être interprétées comme une sorte de rébellion face à l'éducation des parents. Ces femmes ont très souvent des idées politiques très marquées. D'ailleurs, elles lient leurs engagements associatifs à leur couleur politique.

Y., 54 ans, présidente : « *Quand on est enfant, on a les idées de ses parents. D'ailleurs, aujourd'hui, je suis l'inverse de ce que mes parents pensaient que j'allais devenir. En fait, je viens d'une famille très catholique et pratiquante. Quand on est enfant, on suit le mouvement. Puis, petit à petit, on grandit et on observe. On remarque que les préceptes que l'on essaie de nous inculquer, ne sont pas toujours appliqués par nos propres parents. Puis j'ai rencontré quelqu'un qui était*

*l'opposé de ma famille, c'est-à-dire plutôt athée et de gauche. J'ai découvert alors des choses qui m'ont émerveillée, des gens chaleureux, ouverts et bons et qui pourtant n'étaient ni catholiques, ni pratiquants ».*

Un voyage a également pu avoir le même impact. Des réalités économiques, sociales et culturelles différentes des nôtres ont pu réveiller un engagement déjà latent chez ces femmes.

*F., 65 ans, administratrice : « Il y a trente ans, mon mari et moi sommes allés en Afrique faire de la coopération. On était alors tous les deux enseignants. En rentrant, on a fait le bilan et on s'est rendu compte que la coopération apportait plus d'acculturation que d'éléments de formation. On s'est alors dit qu'on n'avait pas servi à grand-chose, même si avec du recul, je me rends compte que ce n'est pas tout à fait vrai. On n'était pas sûrs d'avoir bien répondu aux demandes des jeunes et d'avoir aidé véritablement ce pays. Donc, c'était en quelque sorte une plaie en moi. Mon engagement actuel est peut-être une façon de soigner cette plaie ».*

D'autres se sont intéressées au monde associatif pour rencontrer d'autres personnes, pouvoir partager et construire quelque chose avec elles.

Les femmes originaires du monde rural racontent souvent que lorsqu'elles étaient enfants, le seul moyen d'avoir des activités dans leur village était d'adhérer à une association. Elles ont également pu être sollicitées par des personnes qu'elles connaissaient parce qu'il manquait de bénévoles au sein de leur association. Au début, elles ont commencé par apporter leur aide ponctuellement. Puis, elles se sont de plus en plus investies dans l'association parce que cela leur plaisait.

D'autres portaient tout simplement un intérêt particulier à l'objet de l'association. Parfois, c'est une véritable passion qui transparaît dans leur profession et mène leur vie dans son intégralité.

*S., 61 ans, présidente : « Généralement, quand on fait appel à moi dans une association, on me donne tout ce qui touche à la littérature. Tout ce que j'ai pu faire tourne autour de la littérature. C'est depuis toujours mon combat. Elle me fascine pour les liens qu'elle peut créer entre les êtres ».*

Ces passionnées rejoignent souvent une autre catégorie, celle des femmes qui se sont engagées pour défendre leurs valeurs. Ces dernières souhaitent jouer leur rôle de citoyenne, s'inscrire dans la société, ne pas être simples consommatrices. Prendre mais aussi donner. Leur engagement associatif est alors synonyme de militantisme.

*L., 63 ans, présidente : « J'explique mon engagement par ma propre philosophie. Je ne pense pas que le monde puisse se construire sans solidarité, sans conviction. Souvent, on parle dans le monde associatif de la morale de convictions. Il me semble aussi que si on ne développe pas la dynamique associative, tout un pan de la société ne sera jamais éveillé à une prise de responsabilités. Si les associations disparaissaient, tout un chemin d'éducation de vie manquerait ».*

Les associations deviennent alors un moyen d'exercer pleinement sa citoyenneté et d'apporter des réponses différentes de celles proposées par les insti-

tutions. Ce sont des lieux de réflexion et d'éducation où bénévolat rime souvent avec combat. Elles sont parfois perçues comme un contre-pouvoir.

*S., 61 ans, présidente : « Le militantisme, c'est flirter avec l'utopie. C'est se remettre sans cesse en question. C'est analyser, observer, chercher. Un militantisme sans action n'est pas un militantisme. C'est parfois difficile, houleux. Souvent, on n'est pas compris. Il faut avoir des convictions, des certitudes. Il faut se dire : " Cela, c'est bon pour la collectivité. Si c'est bon, je dois le dire et en parler aux élus, aux responsables pour faire évoluer les choses" ».*

Les femmes différencient l'engagement qui est le leur de celui des personnes adhérant à des associations sportives ou ludiques, sans pour autant minimiser l'importance de ces associations.

## L'origine de la prise de responsabilités

Elles ont un parcours associatif très différent les uns des autres, selon l'âge auquel elles se sont investies pour la première fois, selon leur âge actuel, selon leur vie familiale et l'âge de leurs enfants, selon leur profession et selon le milieu associatif dans lequel elles se sont investies et ont évolué. Cependant, elles arrivent toutes aujourd'hui à prendre du recul sur leur vie associative et à l'analyser. De cette analyse, ressortent plusieurs éléments.

Elles sont plusieurs à reconnaître qu'il y a deux situations où il est plus aisé de s'investir et de prendre des responsabilités : être célibataire et sans enfant, ou être en retraite.

*G., 56 ans, présidente : « J'ai une vie très chargée. Au point de vue familial, je suis seule, mon mari étant décédé et mes enfants ayant quitté la maison. J'ai du temps pour moi. C'est vrai que c'est une façon de vivre qui permet de donner beaucoup de temps aux associations sans bousculer la vie familiale. Je n'aurais pu faire tout cela au début ».*

Cependant, contrairement à ce que beaucoup d'entre elles imaginaient, les retraitées s'engagent moins que ce qu'elles pourraient réellement faire, tout simplement parce qu'elles n'en ressentent pas l'envie. Pour une majorité de personnes, la retraite est le moment idéal pour voyager, rencontrer les amis, s'occuper de sa famille, faire tout ce qu'on ne pouvait faire en travaillant. Cela, les femmes rencontrées ont souvent des difficultés à l'entendre.

*S., 61 ans, présidente : « On a beaucoup misé sur le bénévolat des retraités et pourtant il ne faut pas. On a eu des adhérentes retraitées et on ne les a pas vues de l'année. Les retraités mènent la vie qu'ils ont envie de mener et celle-ci n'est pas toujours possible avec une vie associative. Ils nous disent qu'ils ne peuvent pas venir nous aider parce qu'ils partent en vacances ou alors qu'ils s'occupent de leurs petits-enfants ou encore que leur mère n'est pas bien. Ils ont droit de vivre ainsi mais ils ont confondu association et loisirs. Le militantisme ne les intéresse pas. Militant, c'est se donner des obligations et les assumer après ».*

Il n'existe pas un témoignage identique à l'autre. Les chemins empruntés menant à prendre ou à accepter ces responsabilités sont divers. Certaines ont été sol-

licitées, personne n'étant candidat. D'autres se sont de plus en plus impliquées et ont logiquement fini par accéder aux responsabilités. D'autres, enfin, étaient à l'origine d'un mouvement qui s'est concrétisé par la création d'une association.

La forme que prend l'engagement des femmes diffère selon qu'il y a ou non une majorité féminine dans l'association. Lorsque c'est le cas, les femmes ne culpabilisent pas de ne pas donner 100 % de leur temps libre à l'association et de donner la priorité à leur vie familiale. Les horaires de réunion sont aménagés en fonction des disponibilités de chacune.

Y., 54 ans, présidente : « *On ne fait rien pendant les vacances scolaires. C'est un choix de l'équipe. On souhaitait respecter la vie de famille avant celle de l'association. Il y a des gens qui font le contraire et alors leur vie de famille en prend un certain coup* ».

Cependant, même les plus passionnées s'imposent des limites. Leur vie associative est une chose et leur vie privée, une autre. Elles essayent, autant que possible, de limiter leurs engagements. D'une part, pour pouvoir s'investir complètement pour une cause et ne pas s'éparpiller dans plusieurs, mais aussi, d'autre part, parce qu'elles désirent garder du temps pour elles.

F., 65 ans, administratrice : « *Ma vie associative empiète parfois sur le reste de ma vie. C'est sûr, j'aurais pu faire autre chose mais j'ai choisi de faire cela. Par contre, j'ai des engagements envers mes petits-enfants. Je les garde un jour par semaine. Cette journée est sacrée. C'est une plus grande priorité que mon engagement. Je ne fais jamais rien pour l'association ce jour-là* ».

Les femmes que nous avons rencontrées ont toutes aujourd'hui des responsabilités au sein d'une ou de plusieurs associations. Cependant, plusieurs d'entre elles nous ont avoué ne pas porter d'intérêt à cela. En s'engageant, avoir des responsabilités n'était pas leur but premier et ce ne l'est toujours pas aujourd'hui. Elles ont accepté ou pris ces responsabilités à défaut d'une autre personne.

### **Les difficultés et les freins rencontrés : « des réunions interminables »**

Les femmes interrogées ont toutes (ou presque) rencontré dans leur parcours associatif des freins ou des difficultés auxquels elles ont dû faire face. Certaines des femmes interviewées disent avoir dû réduire, à un moment donné, leur vie associative, essentiellement pour deux raisons :

- **La famille et tout particulièrement les enfants.** Les femmes admettent qu'elles ont, pour la plupart, pris du recul lorsqu'elles étaient jeunes adultes et tout particulièrement à la naissance de leurs enfants. Elles font en général une priorité des responsabilités familiales. Elles veulent être présentes pour leurs enfants.

Avant de s'engager, une majorité d'entre elles ont demandé l'avis de leur conjoint et de leurs enfants si elles en avaient. Elles ont pesé le pour et le contre. Elles pensent que les femmes réfléchissent plus que

les hommes aux conséquences que pourrait avoir leur engagement sur leur vie. Elles s'imposent elles-mêmes des contraintes de temps très fortes qui font de leur vie, « *une véritable course contre la montre* ». Lorsqu'elles ont des enfants, elles savent qu'elles doivent passer tant de temps pour l'association et pas plus. Elles souhaitent surtout ne pas manquer à leurs enfants. Selon elles, les hommes ne prêtent guère attention à cela, ce qui explique parfois les réunions interminables aux horaires impossibles auxquelles elles ne peuvent participer.

- **Le travail :** trop investies dans leur travail, elles n'avaient plus autant de temps à consacrer au monde associatif. Ce moment se situe souvent en début de carrière. Elles se réinvestissent toujours ensuite.

Elles sont plusieurs à admettre que gérer situation professionnelle et vie associative est devenu plus simple depuis la mise en place des 35 heures, grâce auxquelles elles ont réussi à dégager des moments qu'elles réservent uniquement à leur engagement associatif.

M., 50 ans, présidente : « *Les 35 heures font que j'ai mon mercredi après-midi de libre. Donc, tous mes mercredis après-midi, je les consacre à l'association. Si je ne les avais pas, il faudrait que je trouve d'autres moments. Cela me permet de mieux équilibrer, sur la semaine, la charge de travail liée à l'association* ».

Pour les femmes qui n'ont jamais ralenti leur engagement même avec des enfants en bas âge, elles se souviennent avoir entendu des remarques provenant de proches et de moins proches : « *mauvaises mères* ». Selon elles, les mentalités ont évolué depuis une trentaine d'années mais pas encore assez. Elles pensent qu'il est toujours d'actualité de lutter contre les préjugés et pour l'égalité entre les sexes.

Elles ont rencontré et rencontrent toujours certaines difficultés. La gestion du temps est une notion qui revient sans cesse dans leurs discours, même si beaucoup d'entre elles disent qu'avec de la rigueur, elles arrivent à tout faire. Cependant, elles soulignent qu'elles font toujours très attention à ne pas trop s'éparpiller, à ne pas trop multiplier les engagements pour pouvoir s'investir complètement dans une ou deux associations. Elles disent être en permanence sollicitées, par d'autres associations, pour entrer dans leur conseil d'administration ou leur bureau.

F., 65 ans, administratrice : « *J'ai quitté mes autres engagements associatifs au point de vue d'actions militantes pour cette association. C'était trop et peut-être que j'y trouvais moins bien ma place. Ce n'était pas qu'une question d'emploi du temps, car quand on est engagé dans une association, il y a énormément de choses qui sont du domaine de l'organisation, de la réflexion et du travail concret. Donc, cela faisait trop. S'il n'y avait eu qu'une question de temps, j'aurais pu m'organiser pour que cela marche* ».

Elles regrettent vivement que la société soit encore si machiste. Selon elles, une femme devra toujours en faire plus pour démontrer sa véritable valeur, ceci par rapport à un homme.

F., 65 ans, administratrice : « *Quand les femmes s'engagent, elles ne le font pas à moitié. Elles le font* ».

*avec conviction. Je ne dis pas que les hommes ne le font pas avec conviction, mais comme c'est moins facile pour une femme, elles en font généralement plus. Il faudrait peut-être que les hommes commencent à entendre ce que les femmes ont à dire ».*

Elles n'en font pas une règle générale puisqu'elles admettent également que parfois, elles occupent ces postes car les autres administrateurs et, entre autres les hommes, souhaitaient une femme comme présidente de l'association.

*A., 48 ans, présidente : « En interne, au moment où s'est posée la question du renouvellement du président, il y a un certain nombre d'administrateurs qui trouvaient qu'il était bien venu que cela soit une femme, par rapport à l'image de l'association. C'était une façon de montrer qu'on n'est pas "macho" et qu'on innove. Je l'ai ressenti ainsi. (...) D'autres ne se sont posé aucune question. Pour d'autres enfin, une petite minorité, il y a eu questionnement sur mes compétences : cette femme va-t-elle être à la hauteur ? Je pense que si cela avait été un homme, ils n'auraient même pas eu cette idée en tête. (...) Il n'y a jamais eu d'oppositions caractérisées, ni même de frictions ou de conflits à cause de cela. Ce sont juste des schémas qui ont émergé ».*

Certaines d'entre elles se sentent incomprises de leur entourage. Elles sont tiraillées entre l'envie de faire plaisir à leurs proches et leur passion pour « leur(s) » association(s). C'est pourquoi elles soulignent qu'il est très important de construire l'engagement dans la vie associative si possible avec l'accord et le soutien

## Favoriser l'accession des femmes aux postes dirigeants

Il est important de travailler encore aujourd'hui sur l'image et la place des femmes au sein de la société. Les femmes que nous avons rencontrées se demandent si les femmes ont réellement compris le rôle qu'elles pouvaient et devaient jouer dans la vie publique. Elles pensent que, malgré les avancées des statuts et des droits de la femme durant ces trente dernières années, la société française est restée machiste. Quelles démarches peut-on alors préconiser pour favoriser l'accession des femmes aux postes dirigeants des associations ?

- **Développer des sessions de formation.** Les femmes redoutent très souvent les réunions et la prise de parole dans celles-ci. Des formations sur, par exemple, l'animation d'une réunion ou encore la prise de parole en public, pourraient libérer certaines de leurs peurs.

- **S'appuyer sur les témoignages positifs de femmes qui ont déjà des responsabilités au sein des associations.** Les femmes ayant des responsabilités associatives doivent servir d'exemple. Elles doivent témoigner et faire comprendre que ce qu'elles font est à la portée de toutes, qu'elles ne sont pas exceptionnelles, qu'elles ont appris petit à petit en étant soutenues par d'autres personnes. L'association dans son intégralité ne repose pas sur

de la famille. C'est tout de même plus facile quand le mari est compréhensif ou lui-même engagé.

*M., 73 ans, vice-présidente : « Je ne trouve pas que j'ai des difficultés à gérer mon temps, mais mon entourage, oui. Je suis vraiment impliquée dans l'association. Cela ne me coûte même pas. (...) Mais mon entourage ne le comprend pas. Mon mari trouve que je suis souvent partie, mes enfants aussi. C'est pour cela que, petit à petit, je prends du recul. J'ai 73 ans et il est temps que je retrouve une vie... mais, cela fait partie de ma vie ».*

Parmi les femmes que nous avons interviewées, certaines émettent le souhait de « passer le relais ». Ce sont souvent des présidentes d'association qui, malgré le plaisir qu'elles ressentent à travers leur engagement, souhaitent ralentir pour « se ressourcer ». Certaines sont épuisées par leurs années de présidence et envisagent de passer à autre chose, tout en gardant un œil sur l'association. D'autres pensent qu'il est vital pour l'association que les dirigeants soient régulièrement renouvelés. Cela aide à combattre la routine et l'usure. Cependant, la relève est difficile à trouver.

*A., 48 ans, présidente : « Aujourd'hui, je suis obligée de tout faire à la carte : mon travail, ma vie de famille, mes loisirs... Tout est conditionné par l'activité de l'association. Au bout de six ans, ça suffit. Je ressens le besoin d'arrêter. (...) Il est vrai qu'il y a une espèce d'usure. J'aspire effectivement à être moins prise par l'association ».*

les épaules d'une seule personne. En développant cette image, peut-être que les femmes oseront plus s'investir ?

*G., 56 ans, présidente : « C'est aux femmes comme moi de montrer aux autres le chemin. Il faut que cela soit connu, qu'elles se rendent compte qu'il n'y a pas de péril à être présidente d'association, qu'on peut même y trouver un épanouissement ».*

*M., 50 ans, présidente : « Quand on m'a demandé si je voulais prendre la présidence, j'ai commencé par refuser. La charge de travail m'inquiétait un petit peu étant donné que je travaille. Et puis, il faut quand même garder du temps pour préserver sa vie de famille. Il faut réussir à tout concilier et donc cela m'effrayait. Puis, après avoir réfléchi, j'ai dit : OK, mais à condition d'avoir deux vice-présidents avec qui partager le travail, que tout ne repose pas sur moi. Aujourd'hui, je ne regrette rien. Cela se passe très bien, dans une bonne ambiance en plus. (...) Les gens s'imaginent qu'il faut avoir des qualités supérieures, une intelligence supérieure, qu'il faut être "super-woman" pour réussir à tout assumer, alors que non à partir du moment où l'on peut s'appuyer sur une équipe. Les gens se font une fausse idée du rôle de président ».*

Dans certaines associations, existe ce qu'on appelle des bureaux collégiaux. Dans cette situation, les statuts ne sont pas appliqués au pied de la lettre. Les tâches sont réparties équitablement entre les mem-

bres du bureau. Une démarche telle que celle-là peut également inciter les femmes à plus s'investir.

En outre, il est peut-être nécessaire de dédramatiser les erreurs qui peuvent être commises, d'insister sur le fait que faire des erreurs peut arriver à tout le monde. Ce n'est pas dramatique et l'avenir de l'association ne sera pas pour autant mis en péril.

En témoignant, ces femmes doivent également revenir sur ce que les postes qu'elles occupent peuvent leur procurer, sur l'enrichissement et le plaisir qu'elles ressentent à les occuper.

M., 64 ans, présidente : « *Cela fait dix ans que je suis en retraite et depuis, je fais beaucoup de bénévolat. Je partage mes savoirs mais j'apprends également beaucoup des autres. C'est très enrichissant pour tout le monde. J'ai côtoyé des personnes qui avaient l'âge de mes enfants et qui osaient me dire certaines choses puisque les non-dits entre parents et enfants ne sont plus valables alors. J'ai appris ainsi beaucoup de choses et cela me permet d'avoir de meilleures relations avec mes enfants* ».

• **S'appuyer sur des exemples autres que ceux des femmes dans le monde associatif peut être également utile.** Montrer, par exemple, qu'aujourd'hui des femmes ont des métiers d'homme ou bien occupent des places antérieurement destinées aux hommes où elles sont aussi efficaces qu'eux. Cela permet de démontrer que les femmes peuvent être, autant que les hommes, des personnes publiques.

C., 59 ans, trésorière : « *Je crois qu'il y a toute une éducation à refaire et ce dès le plus jeune âge si on veut que les femmes aient vraiment leur place dans notre société. Il n'y a pas si longtemps, j'ai eu l'occasion d'écouter des femmes députées européennes et j'ai trouvé que ces femmes servaient mieux leur cause que les hommes. C'est mon impression. J'ai trouvé qu'elles parlaient avec plus de conviction et en employant des mots simples, ce qui fait que leur discours était accessible à toute sorte de public* ».

• **La multiplication des femmes en politique grâce à la parité commence à avoir un impact.** Alors pourquoi ne pas imposer également la parité au sein des bureaux et des conseils d'administration des associations ?

C., 39 ans, présidente : « *La présence de femmes dans les conseils municipaux est importante. Elles vont être reconnues. La loi [sur la parité] va changer beaucoup de choses : la vue des hommes sur les femmes, la vue des structures sur les femmes, et la capacité qu'ont les femmes à traiter les problèmes, qui va enfin être reconnue* ».

## Une question de « temps »

La gestion des différents temps de vie est un des principaux problèmes que rencontrent les femmes. Grâce à leur expérience, les femmes que nous avons rencontrées nous ont apporté quelques solutions.

• **Il est nécessaire de travailler davantage sur le partage des temps familiaux et de continuer à faire évoluer les mentalités.** Les femmes ne peu-

vent pas faire deux ou trois journées consécutives. Le conjoint doit, tout comme sa femme, participer à l'éducation des enfants et s'occuper de la maison.

Si ce n'est pas possible, plusieurs des femmes enquêtées ont émis l'idée qu'il serait intéressant de créer des garderies en soirée pour que les femmes puissent se rendre aux réunions.

M., 52 ans, présidente : « *Il faut réussir à déculpabiliser les femmes de faire des choses qui ne touchent pas à la famille. Ce n'est pas rétrograde de dire cela aujourd'hui. Pour faire accepter à des femmes de venir dans un conseil d'administration, il faut toujours parlementer. Les hommes se déchargent plus facilement du côté matériel que les femmes, même s'ils disent qu'ils participent, même s'ils sont pleins de bonne volonté* ».

En outre, il faut repenser l'organisation des réunions en imposant, par exemple, des horaires fixes de début et de fin pour éviter qu'elles ne s'éternisent. Cependant, l'heure idéale existe-t-elle vraiment ? Les femmes interrogées ne sont pas d'accord là-dessus. Les divergences d'opinion se situent surtout entre les femmes qui travaillent et les autres.

• **Le temps partiel peut permettre de se libérer du temps pour la vie associative.** C'est le choix qu'ont fait quelques-unes des femmes rencontrées.

M., 60 ans, secrétaire : « *J'ai toujours travaillé à temps partiel. Je ne voulais pas uniquement travailler. Je voulais également participer à la vie de la commune* ».

## Améliorer l'image du monde associatif

Les associations manquent de bénévoles actifs. Dans des associations ayant quelques années d'existence, les membres des conseils d'administration et des bureaux trouvent difficilement des successeurs au moment de leur départ. Ce problème du renouvellement concerne à la fois les femmes et les hommes. Selon les femmes interviewées, une des solutions serait peut-être d'améliorer l'image des associations.

• **Une promotion du monde associatif.** Les acteurs locaux et surtout les maires des communes pourraient participer à cette promotion. Ils connaissent les actions et les enjeux que représente la présence d'un monde associatif dynamique au sein de leur commune.

• **Une plus grande reconnaissance du bénévolat.** Le temps et l'énergie donnés par les bénévoles ne sont comptabilisés nulle part, par aucune institution. Une des femmes interviewées a fait allusion à la possibilité de mettre en place, par exemple, un système permettant d'obtenir des points retraite liés à l'activité bénévole. Une autre repensait à une proposition qui avait été discutée au sein du gouvernement qui était de rémunérer les dirigeants associatifs à qui on demande de plus en plus de formation, de capacités d'adaptation et de disponibilités. Cependant, ces femmes se demandent à quoi ressemblerait alors l'engagement associatif...

# Synthèse

Les femmes sont peu présentes et donc peu représentées au sein des instances dirigeantes des associations. Nous avons tenté, à partir des témoignages recueillis, de dégager des préconisations qui pourraient renverser cette tendance et ainsi permettre une meilleure répartition femmes/hommes au sein des conseils d'administration.

## Des femmes prisonnières du temps

Les femmes avec lesquelles nous nous sommes entretenus ont un parcours associatif unique. Aucun ne ressemble réellement à un autre. Les raisons de leur engagement, leurs choix personnels et professionnels font qu'aujourd'hui leur vision de la place des femmes dans le monde associatif diffère énormément.

Mais qu'elles soient mères de famille ou non, actives ou non, en couple ou non, croyantes ou non, elles ont toutes un point commun : des responsabilités au sein des instances dirigeantes associatives. Leur parcours les a menées, tôt ou tard, à prendre ou à accepter ces responsabilités. Aujourd'hui, elles ne sont pas mécontentes d'avoir ces responsabilités, même si certaines émettent le souhait « de passer le flambeau ». Pourquoi ? Car elles se sentent trop souvent prisonnières du temps. Malgré une organisation rigoureuse, allier vie familiale, professionnelle et associative est souvent une tâche difficile. Le temps est, en effet, un de leurs plus gros soucis. Elles avouent bien volontiers qu'il est plus aisé de s'investir dans une association quand on n'a pas d'enfant en bas âge ou lorsqu'on est retraité.

Elles reconnaissent également qu'aujourd'hui il est toujours plus difficile pour une femme que pour un homme de s'investir pleinement dans la vie associative. Malgré des progrès notables, les femmes en font toujours plus au sein du foyer que leur conjoint. En outre, la grande majorité des femmes travaillent aujourd'hui. Une des difficultés pour recruter les femmes est qu'elles se sentent très souvent dans l'incapacité d'endosser de telles responsabilités : manque de temps, mais également de confiance en soi...

Si l'on souhaite que les femmes soient plus présentes au sein des conseils d'administration et des bureaux, il faudrait peut-être leur montrer qu'elles y

ont leur place tout autant que les hommes et qu'elles en sont parfaitement capables. Pour cela, il serait peut-être utile d'organiser des sessions de formation et de multiplier les témoignages de femmes déjà investies dans le milieu associatif. Enfin, rappeler l'évolution de la femme dans des secteurs où, il y a encore quelques années, elles étaient totalement absentes (politique, métiers dits masculins...). Cela leur permettrait de prendre conscience que rien n'est impossible.

Cependant, ce n'est pas suffisant. Si l'on désire que les femmes s'investissent plus au sein des instances dirigeantes du milieu associatif, il faut qu'elles disposent de plus de temps et donc que le partage des temps familiaux entre femmes et hommes devienne une réalité et ne reste pas qu'un souhait.

Mais si les conjoints doivent faire l'effort d'aider au quotidien leur femme, il faut que celles-ci se préparent à cela. Chez la majorité des femmes que nous avons interviewées, les enfants et les petits-enfants restent la priorité. Rien n'est plus important, et surtout pas leur engagement associatif.

## Un besoin d'écoute

Finalement, les préconisations que nous pouvons faire pour encourager les femmes à entrer dans les instances dirigeantes sont très liées à leur rythme de vie. Elles ont une vie en dehors de l'association, souvent très remplie, et il est important d'être attentif à leurs souhaits (jours et dates des réunions par exemple). Elles sont prêtes à s'investir mais pas au détriment d'autre chose. Il faut veiller à ne pas trop leur en demander. Pour elles, l'engagement associatif doit rester, avant tout, un plaisir et pas devenir une corvée.

Les femmes auraient une requête à formuler. Elles pensent qu'il est nécessaire aujourd'hui de changer l'image des associations. Un certain nombre d'entre elles trouvent que le monde associatif renvoie l'image d'un monde autosuffisant, inaccessible et peu enclin à accueillir de nouvelles personnes. Cela expliquerait peut-être que l'on retrouve constamment les mêmes personnes impliquées en son sein et que, finalement, les personnes préfèrent rester « consommatrices » et ne pas devenir actrices. Pourquoi ne pas commencer par changer cela ?

## Membres du bureau selon le poste occupé et le sexe (valeurs relatives)

– Recensement des associations en Mayenne (2007-2011) –

	Président(e)	Secrétaire	Trésorier(ière)	Ensemble
<b>Hommes</b>	69 %	46 %	57 %	58 %
<b>Femmes</b>	31 %	54 %	43 %	42 %
<b>Total</b>	100 %	100 %	100 %	100 %

Source : CÉAS de la Mayenne